

# Assurance-accidents LAA

## Fiche d'informations concernant la prolongation de la couverture d'assurance accidents selon la LAA

### Qui peut conclure une assurance par convention?

Lorsque vous travaillez 8 heures ou plus par semaine chez un employeur, vous êtes assurés obligatoirement selon la LAA contre les accidents non-professionnels. Dès lors, vous pouvez conclure une assurance accidents par convention.

### Quand prend fin l'assurance accident non-professionnel et quand débute une assurance par convention?

L'assurance accidents de votre employeur vous couvre contre les accidents non-professionnels tant que vous avez droit à au moins 50% de votre salaire. L'assurance par convention débute lorsque l'assurance accidents non-professionnels prend fin, soit à la fin du 31<sup>e</sup> jour qui suit le jour où prend fin le droit au demi-salaire au moins.

### Quelle est la durée d'une assurance par convention?

L'assurance par convention peut être conclue pour une durée maximale de 180 jours. Cependant, elle prend fin prématurément si vous reprenez une activité lucrative de 8 heures et plus par semaine. De plus, elle est suspendue tant que l'assuré est soumis à l'assurance militaire; la durée est prolongée d'autant. Elle cesse de produire ses effets au plus tard un an après son entrée en vigueur. Elle peut être prolongée avant son échéance pour autant qu'un nouveau versement des primes soit effectué, étant entendu que la durée globale de l'assurance ne peut dépasser 6 mois.

### Dois-je faire une assurance par convention si je touche des indemnités de chômage?

Non, lorsque vous touchez des indemnités de chômage, vous êtes automatiquement assurés contre les accidents non-professionnels par le biais de la SUVA.

### Comment conclure une assurance par convention?

Afin de conclure une assurance par convention auprès du Groupe Mutuel, il suffit de vous rendre sur le site internet du Groupe Mutuel ([www.groupe-mutuel.ch](http://www.groupe-mutuel.ch)), de rejoindre la page de l'assurance par convention et de remplir le formulaire de demande d'offre. L'assurance par convention doit être conclue avant la fin du 31<sup>e</sup> jour qui suit le jour où prend fin le droit au demi-salaire au moins. Vous recevrez alors directement votre offre par email.

### Combien coûte une assurance par convention?

La prime de l'assurance par convention se monte à CHF 40.- par mois complet ou entamé. Si l'assurance cesse prématurément, aucune restitution de prime n'est effectuée. La couverture d'assurance déploie ses effets dès réception de votre paiement. Celui-ci doit intervenir au plus tard à la date de début de l'assurance par convention.

### Quelles sont les prestations assurées?

Les prestations sont les mêmes que celles prévues par la Loi sur l'assurance accidents (LAA).

### Que faire en cas d'accidents?

Vous devez immédiatement annoncer votre accident à votre ancien employeur.